

USUMBURA 11 Janvier 1952.-

175 | T.P. 2

TRANSMIS copie pour information à :

- Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.
- Monsieur l'Administrateur de Territoire à KIGALI.

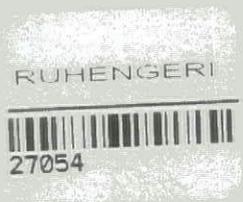
257 1 107 /TP.

Usumbura, le 11 janvier 1952.-

Pour le Président du Conseil des Adjudications,  
p.o.

L'Ingénieur Provincial, Chef du Service  
des Travaux Publics du Ruanda-Urundi,

J. VAN VLAENDEREN.,



Monsieur,

C.Sp.Ch.n°37/TP/1951  
3 habitations à Ruhengeri.-

Suite à ma lettre n° de ce jour, vous passant commande pour la construction à Ruhengeri de la maison type n°113, j'ai l'honneur de vous informer que l'adjudications des 2 maisons plan type 117 et plan type 134, qui faisaient aussi l'objet du cahier spécial des charges n°37/TP/1951, est restée sans suite.

Au cas où l'exécution de ces constructions vous intéresserait, je vous invite à me faire parvenir votre remise de prix avant le 31 courant à 11 heures du matin; dans la négative, je vous saurais gré de vouloir bien m'en aviser par retour du courrier.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.-

Le Président du Conseil des Adjudications,  
Sé/ M. WILLAERT.,

Secrétaire Provincial,ff.,

Monsieur MASSART, Entrepreneur

à

KIGALI.-